

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	21 (1892)
Heft:	1
Artikel:	Enseignement de l'orthographe : aux trois cours d'une école primaire en prenant pour base nos deux livres de lecture
Autor:	Bæchler, Jos.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039499

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

données, il faudrait qu'on donnât aussi partout, aux mêmes époques, les mêmes directions. Sans cette précaution, les instituteurs qui passent d'un arrondissement dans un autre ne savent point ce qu'ils doivent faire. Un fait qui nous paraît prouver le manque de méthode, le désordre qui règne encore en maintes écoles, c'est le peu de souci qu'on s'y donne des élèves arriérés, le peu d'efforts que l'on fait pour les remettre au courant. Dans un bon enseignement, les leçons se tiennent comme les anneaux d'une chaîne, si l'un manque, ceux qui suivent deviennent inutiles. Ne pourrait-on pas prendre, suivant les lieux et les besoins, chaque semaine, chaque quinzaine ou ou chaque mois, une demi-journée ou une journée entière pour s'occuper spécialement des élèves qui, pour absence ou autre cause quelconque, ne possèdent pas toutes les leçons données, et pour les remettre en état de profiter des leçons qui vont suivre. On pourrait aussi profiter de la circonstance pour accorder, autant que possible, aux bons élèves les congés prévus par la *litt e de l'art. 41 du Règlement général.*

En un mot, si nous voulons faire de nouveaux progrès, nous pensons qu'il faut que chaque instituteur prenne pour base de son enseignement le programme réglementaire, qu'il se serve des méthodes et manuels prescrits, qu'il se conforme exactement aux directions de ses supérieurs, qu'il ait soin de tenir tous ses élèves au courant du cours. Il faut aussi que les Inspecteurs scolaires s'assurent que les directions données sont fidèlement mises en pratique; il faut enfin que les programmes et méthodes obligatoires servent de base unique et invariable aux examens officiels.

X.

ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE

AUX TROIS COURS D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE EN PRENANT POUR BASE
NOS DEUX LIVRES DE LECTURE

L'orthographe en général comprend deux parties bien distinctes :
a) l'orthographe d'usage ; b) l'orthographe de règles.

Dans chacune de ces parties nous verrons sommairement :
a) l'importance ; b) les procédés à employer dans chaque cours.

1. ORTHOGRAPHE D'USAGE. — a) *Importance*

L'orthographe d'usage apprend à écrire les mots en entier et non seulement une partie comme l'orthographe de règles; elle est donc d'une importance incontestable. Pour rédiger une lettre ou tout

autre correspondance, il est indispensable de la connaître. Des mots mal orthographiés deviennent souvent inintelligibles et peuvent changer complètement le sens d'une phrase ou même d'un texte.

Souvent, des personnes qui conversent admirablement, qui seraient même capables de faire des discours, se trouvent dans l'impossibilité d'écrire une petite lettre. Que répondent-elles si on leur en demande la cause ? « Je n'ai pas d'orthographe. » Eh bien, d'où vient que ces personnes intelligentes, très intelligentes même, ne connaissent pas l'orthographe ? La réponse est bien simple : on ne la leur a pas apprise, ou du moins on n'a pas employé des moyens efficaces pour les familiariser avec les innombrables difficultés de notre langue.

L'orthographe d'usage, comme son nom l'indique, ne peut s'apprendre que par la pratique. L'enfant, quelque développé qu'il soit, ne peut rien inventer dans le domaine de la langue. Pour savoir écrire les mots, il faut nécessairement qu'il les ait vus et qu'il les ait reproduits à plusieurs reprises. Il faut qu'au moment voulu ces mots se présentent dans sa mémoire avec les signes qui les composent comme les détails, les personnages d'un tableau qu'il aurait vu plus d'une fois.

Nous allons donc parcourir les différents moyens que l'on peut employer dans chaque cours pour initier l'enfant à l'orthographe d'usage. Et d'abord, rappelons qu'il ne suffit pas de connaître théoriquement ces procédés, mais qu'il faut savoir s'en servir d'une manière logique et graduée.

COURS INFÉRIEUR. — b) Procédés

1^o Après les leçons de choses, les mots essentiels sont écrits au tableau noir et les élèves les copient ou en font de courtes propositions.

2^o Avant la lecture, chaque chapitre doit être copié.

3^o Après la lecture, on procède à l'épellation des mots. Les livres sont fermés et les expressions les plus difficiles, écrites au tableau noir.

4^o Pour varier, on peut faire écrire les mots au tableau noir au lieu de les faire épeler. La correction est alors collective.

5^o Ecrivons aussi au tableau noir les dérivés de quelques noms contenus dans la lecture et faisons-les copier par les élèves ; c'est là un exercice excellent.

6^o Employons souvent les dictées préparées pour amener l'enfant à la connaissance de l'orthographe d'usage. Mais ces dictées, pour être fructueuses, doivent être bien préparées et surtout adaptées au développement intellectuel de l'élève. Avant de dicter, le maître fait épeler les mots et explique le sens, si cela n'a pas été fait avant la préparation. Les écoliers corrigent eux-mêmes en changeant les cahiers ou les ardoises, et l'instituteur vérifie si la correction a été faite exactement. Chaque enfant, au moyen du manuel, écrit à nouveau les mots qu'il a malorthographiés.

Après préparation, la dictée peut être faite au tableau noir par un ou par plusieurs élèves ; la correction est ainsi collective et l'exercice est fort bon.

7^o Parfois, on fera reproduire les récitations. C'est là un moyen

qui oblige l'enfant, non seulement à apprendre des mots, mais à connaître les signes, les éléments qui les composent.

8^o Tous les devoirs écrits doivent être rigoureusement corrigés et autant que possible au tableau noir.

9^o Une sanction est nécessaire pour amener l'écolier à soigner ses tâches écrites au point de vue de l'orthographe comme sous le rapport de la propreté. De plus, il en résulte une saine émulation dont il faut profiter.

10^o A notre humble avis, un moniteur ne peut être chargé de la direction des exercices indiqués ci-dessus.

COURS MOYEN

1^o Dans ce cours, on pourra encore se servir des moyens indiqués pour le cours inférieur.

2^o Les mots nouveaux et difficiles seront épelés après la lecture et pourront servir à construire des phrases.

3^o Faisons souvent des exercices sur les homonymes, les synonymes, les dérivés et les composés. Il est important ici que la correction ait lieu au tableau noir.

4^o Les élèves de ce cours seront parfois appelés à corriger les devoirs écrits du cours inférieur.

5^o Les dictées préparées ont lieu comme au cours inférieur, avec cette différence que l'on pourra donner ici un chapitre à préparer. On n'en dictera qu'une partie.

6^o Les dictées non préparées sont nécessaires pour constater les progrès des élèves. Avant la dictée, le maître en lira le sujet, l'expliquera et écrira les mots difficiles au tableau noir. Après la correction, ces mots seront épelés ou même écrits, surtout par les élèves les plus faibles et les moins appliqués. Pour obliger des enfants à corriger leurs fautes avec soin, on fera relever ces dictées dans un cahier spécial qui sera corrigé par le maître.

7^o Exigeons que l'orthographe soit soignée dans tous les travaux écrits, dans les compositions d'histoire et de calcul comme dans les exercices de langue.

COURS SUPÉRIEUR

Au troisième cours on se servira encore des procédés indiqués pour le cours moyen. Les dictées non préparées seront plus nombreuses soit au moins une par semaine.

Les devoirs écrits du cours inférieur et du cours moyen pourront être aussi corrigés par les élèves du cours supérieur. Ceux-ci seront parfois appelés à écrire dans une colonne les mots qui ont deux *f*, deux *p*, deux *c* et, en regard, les mots qui n'ont qu'un *f*, qu'un *p*, etc.

Faisons comprendre, aux enfants de ce cours, surtout, l'avantage qu'ils ont, déjà à l'école, de soigner l'orthographe et l'avantage plus important encore qui en résultera pour eux lorsqu'ils seront appelés, plus tard, à rédiger des correspondances ou à occuper des emplois publiques.

Jos. BÆCHLER, *inst.*

